

[Voir la version en ligne](#)



LA LETTRE D'INFORMATION N°4 : Octobre 2021

Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Nous fêtons ce mois le premier anniversaire de notre CPTS. En effet, le 8 octobre 2020, profitant d'une petite accalmie entre les différentes vagues Covid-19 et les phases de confinement successives, nous avons réussi à organiser une assemblée générale constitutive en présentiel.

Environ 120 professionnels de santé et partenaires, originaires de tout le territoire de Mulhouse et agglomération se sont retrouvés à l'IFMS de Mulhouse pour constituer de manière officielle notre association et élire le Conseil d'Administration.

Cette première étape était indispensable pour pouvoir négocier le contrat ACI avec l'Assurance Maladie et l'ARS. Ce contrat ACI, qui donnera le top départ aux activités de la CPTS a été signé le 14 décembre 2020.

Depuis la création de notre association, de nombreux travaux ont été entrepris et notre CPTS n'a cessé de se déployer sur son territoire. Sa place est actuellement unanimement reconnue comme la structure de coordination de la santé libérale de l'agglomération mulhousienne.

Nous remercions tous les membres fondateurs qui ont cru dès le début en ce projet et tous ceux qui nous ont rejoint depuis.

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI
Président

Les actualités territoriales



Le centre de vaccination mobile Vacci'Mouv

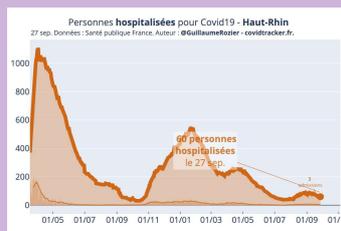
Le centre de vaccination Mobile Vacci'Mouv poursuit sa tournée de vaccination gratuite et sans rendez vous en octobre et novembre. Premières, deuxièmes et troisièmes doses des vaccins anti Covid y sont réalisées. En septembre et octobre, le Vacci'Mouv a permis la vaccination de plus de 300 scolaires. En novembre, le centre de vaccination mobile sera présent dans 20 communes de l'agglomération Mulhousienne afin d'offrir à la population la possibilité de réaliser leur rappel vaccinal à 6 mois proche de chez eux, comme cela avait pu être le cas au premier semestre avec le vaccibus. Vous trouverez sur ce lien [la tournée du Vacci'Mouv](#).

COVID-19, point de situation dans le Haut-Rhin



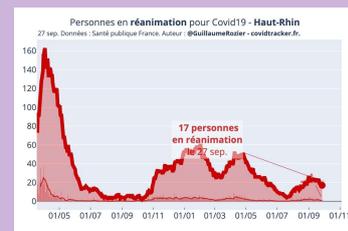
Cas positifs

Données : covidtracker.fr



Cas hospitalisés

Données : covidtracker.fr



Cas en réanimation

Données : covidtracker.fr

Les dossiers



Parceo
e-Parcours

Outil de coordination de proximité



Outil de gestion du soin non programmé

Accès aux outils de coordination Parceo et entr'Actes

Suite à la réunion du 23 septembre qui a permis de présenter les 2 outils de coordination que la CPTS met à disposition de ses adhérents, les membres de la CPTS peuvent télécharger gratuitement ces deux outils.

Pour PARCEO :

1. Recherchez et installez l'application Parceo depuis le store de votre smartphone.
2. Ouvrez l'application, autorisez les notifications et créez un compte. Remplir "CPTS MULHOUSE AGGLOMERATION" dans le champ "Je travaille dans une structure" et envoyer votre demande.
3. Choisissez le mode de réception de votre code de sécurité (mail ou SMS), puis définissez un code PIN à 4 chiffres, ou activez la connexion via votre empreinte digitale
4. Utilisez l'onglet « Professionnel » pour créer et participer à des groupes de discussions sécurisées entre professionnels sur des sujets généraux (actualité, organisation, etc.) et l'onglet « Patient » pour les discussions autour du patient/usager.

Vous pouvez participer à des formations à Parceo en e-learning en vous rendant sur la plateforme de e-learning : formation.pulsy.fr (nécessite la création préalable d'un compte PARCEO)

Pour entr'Actes :

L'inscription se fait directement sur le site d'entr'Actes à l'aide de votre numéro RPPS et de votre identifiant Pro Santé Connect (e-CPS).

Les professionnels de santé ne disposant pas de numéro RPPS ou dont la demande de création de compte n'est pas acceptée peuvent écrire à contact@cpts-mulhouse-agglo.fr qui servira de tiers de confiance.



**RAPPEL - Soirée de présentation du 21 octobre :
Organisation des Soins Libéraux en Santé Mentale**

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Mulhouse agglomération et PULSY vous invite à une soirée de présentation des travaux de sa commission Santé mentale :

- Parcours de soins pour les patients en souffrance psychique. Mise en place d'une coopération entre psychiatres, psychologues, infirmiers et médecins traitants
- Prise en compte des soins non programmés en psychiatrie par l'installation d'une consultation psychiatrique d'orientation au sein de la maison médicale de garde de Mulhouse
- Promotion et aide aux actes de télémédecine par les psychiatres libéraux
- Présentation d'Entr'Actes, outil numérique pour les soins non programmés

La soirée aura lieu **le jeudi 21 octobre 2021 de 20h à 22h** dans le cadre exceptionnel des locaux de la concession Audi à Sausheim. Un cocktail dînatoire permettra de se restaurer. Rdv dès 19h pour ceux qui souhaiteraient faire un essai de véhicule Audi. La soirée est ouverte à tout professionnel de santé exerçant sur le territoire de l'agglomération mulhousienne.

Inscription sur le site de la CPTS : www.cpts-mulhouse-agglo.fr ou par mail (si difficulté à réaliser l'inscription en ligne) à secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr.

Nous espérons vous retrouver à cette soirée...



La téléconsultation :
réaliser une consultation médicale via un système de visioconférence



La télé-expertise :
solliciter à distance un spécialiste pour un avis ou un diagnostic médical



La télésurveillance :
assurer un suivi préventif, post-thérapeutique ou la surveillance d'un patient



La téléassistance :
permettre à un médecin d'assister un confrère à distance pour la réalisation d'un acte médical

Soutien aux projets de télémédecine dans l'agglomération Mulhousienne

La CPTS va entrer dans la dynamique de la [feuille de route régionale télémédecine](#) afin d'accompagner les projets de télémédecine de l'agglomération mulhousienne.

La feuille de route régionale télémédecine Grand Est est portée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la région Grand Est et Pulsy. Elle a pour objectif d'apporter un soutien aux projets de télémédecine via une aide dans 3 domaines :

- Acquisition du matériel nécessaire
- Accompagnement au déploiement des outils, installation et formation à l'usage de la télémédecine
- Promotion des outils de télémédecine auprès des professionnels de santé.

Si vous êtes porteur d'un projet de télémédecine, merci de contacter la CPTS à l'adresse contact@cpts-mulhouse-agglo.fr avant le **30 octobre 2021** en précisant dans votre mail le thème, les professionnels de santé concernés par le projet et le soutien que vous recherchez (matériel, accompagnement au déploiement, promotion de l'outil).

La CPTS organisera en novembre une rencontre avec l'équipe projet régionale pour que les porteurs de projet télémédecine de l'agglomération mulhousienne puissent présenter leurs projets et savoir si un soutien peut être apporté à leur projet.

Accueil téléphonique de la CPTS Mulhouse agglomération : changement d'horaires

Madame Eva ZATTI, secrétaire de la CPTS, vous accueille du lundi au vendredi

de 08h45 à 11h45 et de 13h15 à 17h15

La CPTS vous transfère



Accès aux résultats de biologie des laboratoire du GHRMSA

Depuis le 15 septembre 2021, le GHRMSA partage les comptes rendus de biologie par la plateforme Bioserveur. Pensez à créer votre compte via le lien : www.bioserveur.com/inscription/formulaire et à en informer le GHRMSA à l'adresse suivante : Resultats-labo@ghrmsa.fr »



Newsletter du GHRMSA - numéros utiles

Vous pouvez vous abonner à la newsletter du GHRMSA en écrivant à communication@ghrmsa.fr

Pour les médecins, vous pouvez également demander la liste des numéros téléphoniques d'accès directs aux médecins hospitaliers et autres numéros utiles en faisant la demande à la même adresse.

L'agenda du mois

- **12 octobre à 20h15** - Visioconférence, réunion de la commission santé mentale, groupe PSY 2 – Définir les cas d'usage en télémédecine en santé mentale
- **13 octobre à 18h30** - Visioconférence, réunion de la commission santé mentale, groupe PSY 2 – Définir les cas d'usage en télémédecine en santé mentale
- **18 octobre de 14h à 16h** - locaux CPTS Mulhouse. Bilan intermédiaire avec ARS et CPAM de la réalisation du contrat de la CPTS
- **21 octobre de 8h30 à 16h** - Première réunion de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CSRA) Grand Est, Centre Prouvé, place de la république, Nancy. Participation du Dr TRYNISZEWSKI en tant que membre représentant les CPTS du Grand Est.
- **21 octobre à 20h00** - Garage AUDI à SAUSHEIM, soirée de présentation des projets d'organisation des soins libéraux en Santé Mentale
- **26 octobre à 19h30** - Visioconférence ou présentiel dans la salle de réunion du Business Campus, réunion de la commission perte d'autonomie, groupe AUTO 4 : Outils de repérage de la perte d'autonomie et diagnostic territorial de la dépendance
- **27 octobre à 20h00** - Visioconférence ou présentiel dans les locaux de la CPTS, réunion de la commission accompagnement des PS et communication, groupe COM 1 : Maîtrise de stage, mentor et COM 2 : Attractivité, accompagnement des PS

Pour tout renseignement, contact : secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Mulhouse Agglo
Business Campus - Entrée A - Bureau 1.11
15 rue des Frères Lumière
68200 MULHOUSE
Secrétariat (08h45 - 11h45 / 13h15 - 17h15) : 09 52 92 22 39
contact@cpts-mulhouse-agglo.fr
www.cpts-mulhouse-agglo.fr



Adhérez à la CPTS

Cet e-mail a été envoyé à coordinatrice@cpts-mulhouse-agglo.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)

© 2021 CPTS Mulhouse Agglomération